



Œuvre Départementale des Centres de Vacances de la Corrèze

17 av. Winston Churchill - BP 157 - 19004 TULLE CEDEX

tél : 05 55 20 01 04 | | odcv@odcv.com | www.odcv.com

Madame, Monsieur,

Afin d'inscrire votre enfant à ce séjour, merci de bien vouloir **retourner les documents** ci-dessous nécessaires à l'inscription accompagnés de **votre acompte**. Vous conserverez les autres documents.

Il est conseillé de nous contacter avant toute inscription pour pré-réserver la place.

Formalités d'inscription

1 - DOCUMENTS NECESSAIRES A L'INSCRIPTION

- ✓ **Fiche d'inscription** à compléter, dater et signer recto/verso
- ✓ **1 photo d'identité** du participant à coller sur la fiche d'inscription
- ✓ **Fiche sanitaire** de liaison à compléter, dater et signer
- ✓ **COPIES CARNET DE VACCINATION** (*obligatoire*)
- ✓ **Attestation de droit à l'assurance maladie** ou à la **C2S valable pendant le séjour**, à demander à votre assurance maladie (non valables : copies cartes vitales, mutuelles scolaires...)
- ✓ **Justificatif récent de quotient familial (QF) CAF ou MSA**

2 - PARTICIPATIONS A DEDUIRE

- ✓ **CAF Corrèze** : notez votre numéro d'allocataire sur la fiche d'inscription
- ✓ **Autres aides** : MSA, comité d'entreprise, Mairies, COS, CGOS, ...
- ✓ **Compensation Conseil départemental 19** : joindre un justificatif récent de quotient familial CAF ou MSA (voir notice information jointe).



Pour tous les enfants corréziens, il est indispensable de nous communiquer le montant de ces éventuelles participations et d'**attester sur l'honneur** afin que l'ODCV calcule le montant de la compensation **Conseil Départemental de la Corrèze** (*au verso de la fiche d'inscription*).

3 - VOTRE ACOMPTE

- ✓ **À verser à l'inscription** : **20% du prix du séjour** (*hors réduction*) + **adhésion à l'association par inscrit** : **15€/enfant**. *Paiements acceptés : virement, chèque, espèces, chèques-vacances papier & Connect, carte bancaire sur place à Tulle ou par téléphone au 05 55 20 01 04. Possibilité paiement échelonné après accord de l'ODCV.*
- ✓ **Assurance annulation facultative** : ajoutez **4% du prix du séjour** (*hors réduction et adhésion*) à votre acompte si vous souhaitez y souscrire.

4 - DOCUMENT PARTICULIER à nous faire parvenir **impérativement** avant le séjour

- ✓ **ATTESTATION DE TEST « PASS-NAUTIQUE »** : imprimé joint au dossier

Avant le départ

Une quinzaine de jours avant le début du séjour, nous vous ferons parvenir une convocation précisant les coordonnées du village vacances, les heures et lieux de départ et retour, le trousseau particulier à prévoir... et le montant restant à payer avant le départ.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.



Oléron en liberté

13 - 16 ans

Ile d'Oléron

Itinérant à vélo

Séjour n°01 - du 04/07 au 12/07/2025 (9 jours)

Le principe :

Les jeunes partiront à vélo à la découverte des différents sites touristiques de l'île d'Oléron (port de la Cotinière, citadelle du château d'Oléron, Fort Boyard ...) pour pratiquer des activités nautiques.

La première et la dernière nuit se feront sur le village de vacances de La Martière sous tente, le temps de se familiariser avec le groupe, l'équipe et le matériel.

L'itinérance s'effectuera à vélos fournis par le village vacances, via le réseau des pistes cyclables de l'île d'Oléron jusqu'aux sites de campements situés à proximité des lieux d'activités. Pour l'île d'Aix le transfert s'effectuera en catamaran ou en bateau (selon météo).



Les jeunes participeront à la vie collective du groupe (cours, préparation des repas, rangement).

Un véhicule permettra le transport des bagages et du matériel de camping.

Programme :

1 séance de catamaran

2 séances de surf

Parcours d'orientation, grands jeux, baignades (plage ou piscine du centre), jeux sportifs et autres soirées animées seront également au programme.

1 nuit sur l'île d'Aix



Rappel - Document obligatoire pour ce séjour

- ATTESTATION DE TEST « PASS-NAUTIQUE » imprimé joint au dossier

Hébergement :

Hébergement en camping au Château d'Oléron, Boyardville, et sur l'île d'Aix

2 nuits sur le centre de La Martière 17310 Saint Pierre d'Oléron



Transport : Car au départ de Malemort, Tulle, Uzerche / *sur demande* : Limoges et Angoulême

Effectif : 24 participants

Repas inclus : dîner du 1er jour au déjeuner du dernier jour



TARIFS AVEC COMPENSATION Conseil Départemental 19 déduite*

* Pour tous les enfants (6 à 17 ans) résidant en Corrèze de façon permanente en 2026

De 14€ à 22€/jour de réduction sous réserve budget disponible (voir notice d'information)

N° séjour	Tarif public	QF<300*	QF 301 à 500*	QF 501 à 720*	QF 721 et +*
01	640 €	442€	460 €	478 €	514 €

Adhésion ODCV à ajouter : 15€/participant (à régler à l'inscription)